

cette mesure inique ne devrait jamais être présentée ou imposée à la Chambre, sans qu'on ait au préalable tous les renseignements demandés et qui ont été refusés, sans que l'on sache comment il se fait que ces actions qui devaient être maintenues dans le Trésor en sont sorties; pourquoi ces argents seront déboursés; pourquoi et à qui ces actions seront payées et pour quels services rendus?

M. le PRESIDENT (M. Rainville): Je ferai remarquer à l'honorable député qu'il a parlé vingt minutes.

L'hon. M. BUREAU: Je croyais n'avoir commencé qu'à trois heures et vingt.

M. le PRESIDENT (M. Rainville): Je suis en mesure d'affirmer que j'étais à mon siège à trois heures et quart, mais si toutefois l'honorable député désire parler deux ou trois minutes de plus, je crois pouvoir les lui accorder.

L'hon. M. BUREAU: Ces quelques deux ou trois minutes, je les emploierai à enregistrer mon protêt contre la loi que l'on veut nous imposer et contre la ligne de conduite que l'on prétend suivre. Oui, monsieur le président, je désire protester énergiquement contre la loi dont on veut forcer le passage au moyen d'une majorité brutale, d'une loi dont on veut forcer l'adoption en se servant du drapeau britannique. Lorsque j'étais enfant, on m'a toujours appris que le drapeau britannique était l'emblème vivant des libertés et du fair-play; jamais on m'a appris qu'on pouvait s'en servir pour envelopper, pour ensevelir dans ses plis les méfaits d'un gouvernement, d'un gouvernement sans principes et moribond.

M. ETHIER (texte): Monsieur le président, je ne puis laisser inscrire, dans les statuts du Canada, une loi aussi inique dans sa conception et aussi désastreuse dans ses conséquences, au point de vue économique et financier du pays, sans protester avec toute l'énergie dont je me sens capable, contre l'iniquité que le Gouvernement actuel est en train de consommer. D'ailleurs, le Gouvernement n'en est pas à son premier méfait depuis 1911, et spécialement depuis le commencement de cette session. Il suffit de remonter jusqu'au 18 mai dernier pour constater que, depuis cette date, depuis le retour d'Angleterre de l'honorable premier ministre, sa ligne de conduite a été d'enlever lambeau par lambeau, morceau par morceau, toutes les libertés qui nous étaient garanties par la Constitution, avant que le Gouvernement

[M. Bureau.]

actuel, élu sous de faux prétextes, fût porté au pouvoir en 1911. Il nous suffira de retourner à la loi de la conscription, de jeter un coup d'œil en arrière, d'examiner la loi concernant le vote des soldats, et nous verrons que la loi du Nord-Canadien, qui est actuellement devant la Chambre, est le digne couronnement des efforts et de la conduite du Gouvernement actuel depuis le 18 mai dernier. Je suis opposé à la passation et à l'adoption de cette loi, et je ne suis pas le seul, je suis en bonne compagnie.

L'honorable député de Renfrew-Sud (M. Graham), dans les remarques qu'il a faites sur la deuxième lecture de ce bill, en comité, a soumis à cette Chambre la protestation d'un groupe de hauts financiers de Montréal. Je n'ai pas l'intention d'inscrire de nouveau au complet dans le hansard la protestation de ces hauts financiers; cependant il est bon d'y revenir et de vous rappeler, monsieur le président, en cas que votre mémoire fasse défaut dans un avenir prochain, les noms de ces personnages, et je me demande, quand le premier ministre et son Gouvernement voient les noms de MM. F. W. Molson, James Law, H. R. Drummond, George E. Drummond, Armand Chaput, Ferdinand Prudhomme, Zéphirin Hébert, A. J. Brown, C. S. Garland, H. A. Ekers, Chas Chaput, A. Guy Ross, Joseph Ainey, C. Meredith, C. S. Campbell, W. R. Miller, George Caverhill, Wm. McMaster, H. W. Blackwell, Andrew J. Dawes, Robert Hampson, George R. Hooper, George W. Sadler, W. W. Hutchison, Wm C. Finley, F. H. Wilson, G. F. Benson, A. Craddock Simpson, James Morgan, tous de ses amis les plus dévoués, à l'exception de quelques-uns seulement, quand je vois dis-je les noms de ces hauts financiers qui mettent en garde le Gouvernement contre l'action indigne qu'il va commettre à l'égard du pays, et à raison des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, je me demande si le Gouvernement ne devrait pas avoir, à la dernière minute, un bon mouvement, retirer cette mesure, s'en rapporter à la loi de 1914, et confier à un receveur l'administration des affaires de cette compagnie insolvable que l'on veut racheter et sortir du pétrin, au détriment du pays et pour le bénéfice de ses actionnaires. Et quels sont-ils ces actionnaires? Ce sont, outre le ministre des Finances et le receveur général, en fiducie pour Sa Majesté, pour \$40,000,000 d'actions; sir Wm. Mackenzie, \$10,000; sir Donald Mann, \$10,000; D. B. Hanna, \$10,000; E. R. Wood, \$10,000; R. J. McKenzie, \$10,000; Z. A.